

**LE DOCUMENT DE STRATÉGIE CE-BIRMANIE/MYANMAR**

**(2007-2013)**

<b>RESUME</b> .....	<b>3</b>
<b>1. OBJECTIFS POLITIQUES DE LA BIRMANIE/MYANMAR</b> .....	<b>4</b>
<b>2. SITUATION DU PAYS</b> .....	<b>5</b>
2.1. ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE.....	5
2.2. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE.....	7
2.3. SITUATION ENVIRONNEMENTALE.....	9
2.4. ANALYSE DES DEVELOPPEMENTS SOCIAUX.....	9
2.5. ÉVALUATION DE LA REFORME.....	11
2.6. QUESTIONS TRANSVERSALES.....	12
<b>3. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE DE LA CE</b> .....	<b>12</b>
3.1. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE DE LA CE.....	12
3.2. PROGRAMMES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET D'AUTRES DONATEURS.....	15
3.3. EFFICACITE DE L'AIDE, COORDINATION ET HARMONISATION.....	15
<b>4. LA STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE</b> .....	<b>16</b>
4.1. JUSTIFICATION DE LA REPOSE ET DU CHOIX DES SECTEURS FOCAX.....	16
4.2. Principaux secteurs de concentration.....	18
4.2.1 <i>Secteur de concentration n° 1 : éducation</i> .....	18
4.2.2 <i>Secteur de concentration n° 2 : santé</i> .....	19
4.3. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES REGIONAUX ET THEMATIQUES.....	20

**ANNEXES : VOIR DOCUMENT ORIGINAL EN ANGLAIS**

- ANNEXE 1 : OBJECTIFS DE LA COOPERATION UE/CE**
- ANNEXE 2 : PROFIL ENVIRONNEMENTAL DU PAYS**
- ANNEXE 3 : INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES**
- ANNEXE 4 : ECHANGES COMMERCIAUX**
- ANNEXE 5 : INTERVENTIONS EN COURS DE LA CE EN BIRMANIE/MYANMAR (DEPUIS SEPTEMBRE 2005)**
- ANNEXE 6 : PROFIL HUMANITAIRE**
- ANNEXE 7 : TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA CE A LA BIRMANIE/MYANMAR (ENGAGEMENTS ET DECAISSEMENTS)**
- ANNEXE 8 : PROFIL DES MIGRATIONS DE LA BIRMANIE/MYANMAR**
- ANNEXE 9 : PROFIL DES MINORITÉS ETHNIQUES DE LA BIRMANIE/MYANMAR**
- ANNEXE 10 : PROFIL DES SEXES EN BIRMANIE/MYANMAR**
- ANNEXE 11 : MATRICE DES DONATEURS EN BIRMANIE/MYANMAR – DÉCAISSEMENTS RÉELS EN 2004 (MILLIONS EUR)**
- ANNEXE 12 : LA BIRMANIE/MYANMAR EN BREF**

## Résumé

Forte d'une population de quelque 50 millions d'habitants, la Birmanie/Myanmar est l'un des pays les moins développés au monde, enclavé entre la Thaïlande, le Laos, la Chine, l'Inde et le Bangladesh. Depuis son indépendance en 1948 essentiellement, le pays traverse une succession de guerres civiles, marquées par la lutte des forces gouvernementales contre les insurgés communistes, les rebelles ethniques et les milices des seigneurs de la drogue. La Birmanie/Myanmar constitue aujourd'hui un défi post-conflit complexe semblable à celui que représentent d'autres sociétés déchirées par les guerres en d'autres endroits du monde.

Les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont très répandues. Les partis politiques, dont le vainqueur des élections de 1990, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), ne peuvent agir librement. Daw Aung San Suu Kyi, la chef de la LND, est assignée à résidence.

Les intentions de l'UE concernant la Birmanie/Myanmar sont définies dans la position commune, telle qu'elle a été adoptée pour la première fois en octobre 1996. Tout en confirmant des sanctions existantes, la position commune a été renforcée et étendue à plusieurs reprises au vu de l'incapacité du régime militaire à progresser réellement dans des domaines de préoccupation pour l'UE. Jusqu'en 2004, l'assistance de la CE à la Birmanie/Myanmar s'est limitée à l'aide humanitaire. La version actuelle de la position commune ouvre la possibilité d'une approche plus systématique de l'assistance, tout en continuant à en appeler à la responsabilité du gouvernement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été arrêtés par les Nations unies.

En parfaite harmonie avec la position commune de l'UE, le présent document de stratégie par pays définit le cadre de l'assistance de la CE au cours de la période 2007-2013. Il décrit les objectifs, la réponse politique et les domaines prioritaires de l'assistance en se basant tant sur la situation politique que sur la situation économique. Le document de stratégie suit le consensus européen en matière de développement, tel qu'il a été adopté entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE le 20 décembre 2005, qui identifie la pauvreté comme la priorité n° 1 de l'assistance au développement de la CE, tout en soulignant la nécessité d'accroître l'efficacité de l'aide.

Le manque de revenus et une pénurie d'actifs économiques au niveau domestique sous-tendent plusieurs des problèmes les plus urgents qui sont à l'origine de la pauvreté en Birmanie/Myanmar, dont l'insécurité alimentaire, l'endettement croissant, la mauvaise situation sanitaire et les piètres résultats en matière d'éducation. Bien que la situation humanitaire soit déplorable sur l'ensemble du territoire, la population des zones frontalières de la Birmanie qui abritent les minorités ethniques est particulièrement vulnérable.

**Les interventions de la CE dans le pays reposaient jusqu'ici sur des évaluations ponctuelles, financées à partir de diverses lignes budgétaires. Afin de garantir une approche stratégique et ciblée et d'accroître l'efficacité de l'assistance fournie à la population, les futures interventions de la Commission seront mises en œuvre en se fondant sur le présent et premier document de stratégie par pays CE-Birmanie/Myanmar. Basée sur une évaluation approfondie des besoins, l'assistance au cours de la période 2007-2013 se concentrera sur deux secteurs focaux : 1) l'éducation et 2) la santé. Des actions connexes visant à soutenir les moyens d'existence durables et à soutenir les populations déracinées seront financées à partir de programmes thématiques pertinents.**

Conformément à la position commune de l'UE, les programmes et projets de la CE seront mis en œuvre par le biais d'agences des NU, d'organisations non gouvernementales et de la coopération décentralisée avec les administrations civiles locales. Au vu de l'environnement politique difficile, la gouvernance sera l'une des principales questions transversales et les programmes d'assistance de la Commission intégreront systématiquement la promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

Toutes les interventions devraient examiner les possibilités existant pour aider à renforcer la capacité des parties prenantes locales, des communautés locales et des organisations. Les aspects liés au sexe et à l'environnement seront intégrés dans tous les programmes d'assistance.

**Le budget indicatif pour l'assistance de la CE à la Birmanie/Myanmar pour la période 2007-2013 est de 65 millions EUR.**

## **1. Objectifs politiques de la Birmanie/Myanmar**

Le gouvernement est contrôlé par le Conseil d'État pour la paix et le développement (CEPD). Il s'est engagé à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et a présenté sa « vision nationale » pour la période 2001-2010 qui vise à « faire du pays une nation moderne, développée, autosuffisante et autonome, dotée d'une économie équilibrée ». Suivant sa propre voie, il appliquera les principes de l'économie de marché en faisant appel au savoir-faire et aux investissements dans le pays et à l'étranger. L'objectif économique principal consiste à doubler le PIB en dix ans, ce qui nécessiterait un taux de croissance annuel de 5,1%. Compte tenu du manque de données fiables, il est improbable que cet objectif soit atteint même si les taux de croissance officiels sont largement supérieurs au seuil de 5,1%. Le manque d'électricité et le déficit en intrants importés gênent l'activité économique de sorte que les investisseurs ont tendance à se tenir à l'écart, craignant les sanctions internationales, les boycotts des consommateurs et la mauvaise gestion générale de l'économie.

D'une manière générale, l'ambition politique du pays est dominée par l'objectif du CEPD de réaliser sa vision de l'unité nationale. Les allégations de menaces pour l'unité nationale sont communément utilisées pour justifier la mainmise dictatoriale des militaires sur le pouvoir. La subordination de l'administration publique à un système de surveillance étroite et de contrôle a engendré des carences dans tous les aspects de la vie publique. La mauvaise gestion et la mauvaise administration sont aggravées par un manque apparent de compétences pour les politiques économiques dans les cercles dirigeants du régime.

Il existe peu de données de base fiables et le dialogue de type « GC »<sup>1</sup> avec le gouvernement concernant les priorités générales de développement pour le pays fait défaut. Même si des interlocuteurs individuels au sein de certains ministères expriment un intérêt à s'engager avec les donateurs, ce type de dialogue se limite à ce qui est autorisé par le CEPD.

Le gouvernement du Myanmar a établi des priorités de développement dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, le transport et les forêts, mais la plupart des plans ne sont pas détaillés et se concentrent principalement sur des indicateurs de production.

Des stratégies sectorielles plus détaillées ont été élaborées pour le secteur de l'éducation et le secteur de la santé.

Le gouvernement s'est engagé envers l'initiative mondiale « Éducation pour tous » (EPT) et un plan d'action national, décrivant un cadre pour la réalisation de ces objectifs, a été préparé. Les six objectifs EPT birmanais sont les suivants : 1) veiller à la réalisation de progrès importants afin de permettre à tous les enfants d'âge scolaire d'avoir accès à un enseignement fondamental obligatoire gratuit de bonne qualité d'ici 2015 ; 2) améliorer tous les aspects de la qualité de l'éducation fondamentale : enseignants, personnel éducatif et programme ; 3) améliorer considérablement les niveaux d'alphabétisation fonctionnelle et l'éducation continue pour tous d'ici 2015 ; 4) veiller à ce que les besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes soient satisfaits par l'éducation non formelle, les

---

<sup>1</sup> Groupe consultatif

aptitudes vitales et les programmes d'éducation préventive ; 5) étendre et améliorer l'aide globale à la petite enfance et l'éducation de celle-ci ; et 6) renforcer la gestion de l'éducation et l'EMIS2.

Les stratégies décrites dans le plan d'action national ne sont, en grande partie, toujours pas réalisées faute de fonds et de personnel formé pour gérer le système éducatif. Les investissements publics se sont concentrés jusqu'ici sur la construction d'un plus grand nombre d'écoles primaires, tandis que d'autres domaines clés tels que la formation, les manuels scolaires, les salaires des professeurs et le développement de la petite enfance doivent encore être traités.

Les six grands domaines du plan national de santé sont : 1) les soins de santé de proximité, 2) la lutte contre les maladies, 3) les soins hospitaliers, 4) l'hygiène de l'environnement, 5) le développement de systèmes sanitaires et 6) l'organisation et la gestion. La malaria, la tuberculose et le VIH/sida sont les trois premières maladies prioritaires qui sont traitées dans le plan national de santé. Pour la mobilisation et la distribution des ressources en matière de santé, le gouvernement prévoit d'explorer et de développer des systèmes alternatifs de financement et de renforcer le rôle des joint-ventures coopératives, du secteur privé et des ONG.

Pour résoudre les principaux problèmes de santé publique, le gouvernement a adopté des plans quinquennaux qui témoignent d'un niveau élevé d'expertise technique dans le secteur de la santé. Toutefois, l'étendue et l'ampleur de leur mise en œuvre sont souvent limitées en raison d'un sous-financement chronique, ce qui a pour effet que les services de santé publique sont insuffisants tant en quantité qu'en qualité.

## **2. Situation du pays**

### **2.1. ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE**

Indépendante depuis 1948, la Birmanie/Myanmar est dirigée par une dictature militaire depuis 1962, à l'exception d'une période de gouvernement par un parti unique (1974-1988). L'organe exécutif suprême actuel est le Conseil de l'État pour la paix et le développement (CEPD), un groupe composé d'une douzaine de militaires de haut rang. Au niveau de l'État et de la province, des commandants régionaux militaires jouissent d'une autonomie limitée qui leur est conférée par le régime. Les villes et les villages sont sous l'autorité des conseils locaux pour la paix et le développement. Dans les zones de cessez-le-feu, des dirigeants ethniques déterminent et mettent en œuvre des politiques en fonction du degré de leur autonomie par rapport aux commandants régionaux et au CEPD.

Vu de l'extérieur, le système du gouvernement semble centralisé. En réalité cependant, il est très fragmenté avec des procédures décisionnelles et des moyens de gouvernance opaques.

Le régime militaire, qui était alors baptisé Conseil de l'État pour le droit et la restauration de l'ordre (SLORC), a pris le pouvoir en 1988 et a tenu des élections en mai 1990. En tant que principal mouvement politique, le LND, placé sous la conduite de Mme Aung San Suu Kyi (lauréate, en 1991, du prix Nobel de la Paix), a remporté 82% des sièges à l'assemblée nationale. Les résultats des élections n'ont toutefois jamais été reconnus par le régime militaire qui a conservé le pouvoir.

Depuis lors, seuls les dirigeants et l'armée ont profité de l'isolement que le pays s'est auto-imposé et qui lui a été imposé par l'extérieur. La population vit sous la répression politique continue, aggravée par une régression économique.

La Birmanie/Myanmar n'a actuellement ni constitution ni parlement. En 2003, le régime militaire a présenté une « feuille de route » en sept étapes pour la réforme constitutionnelle et politique. La première étape a été lancée en 2004 suite à la reconvoque de la convention nationale afin de

---

<sup>2</sup> Système d'information sur la gestion de l'éducation

délibérer sur une nouvelle constitution. Cette convention nationale n'est pas représentative et ne reprend pas toutes les tendances, et le débat est limité.

Parmi leurs principales revendications, les groupes ethniques birmanais souhaitent récupérer leur autonomie initiale sur leurs territoires et acquérir une certaine participation dans les affaires du pays dans son ensemble. Depuis le coup d'État de 1988, les militaires ont négocié dix-sept accords de cessez-le-feu avec des groupes ethniques armés, leur donnant divers degrés d'autonomie et, dans certains cas, l'autorisation de maintenir leur propre armée. Dans plusieurs territoires couverts par un cessez-le-feu, ce sont essentiellement des trêves mal aisées qui prédominent. Les deux principaux groupes qui maintiennent leur résistance armée vis-à-vis des militaires sont l'UNK (Union nationale de Karen) et l'AES (Armée de l'État de Shan), qui perdent toutes deux de plus en plus le contrôle sur les zones « libérées ».

En l'absence de système judiciaire efficace, l'État de droit n'est garanti par aucun moyen. Alors que la peine de mort reste prononcée, un moratoire s'applique depuis plusieurs années. Le régime impose un contrôle strict sur les médias et limite le développement de la société civile. Depuis plusieurs années, le bilan de la Birmanie/Myanmar au plan des droits de l'homme est l'un des plus mauvais du monde. La torture et les exécutions extrajudiciaires restent des moyens répandus dans la lutte du régime contre les opposants politiques et certains groupes ethniques, tandis que les militaires ont recours à des pratiques de travaux forcés. Les relocalisations forcées de villages et la résistance armée des populations, en particulier celles de Karen et de Shan, continuent de provoquer des déplacements internes et des flux de réfugiés en Thaïlande.

La Birmanie/Myanmar n'est pas partie au pacte international relatif aux droits civils et politiques, au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. La Birmanie/Myanmar n'est pas un État partie à la convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au protocole de 1967.

Bien que la Birmanie/Myanmar ait ratifié la convention concernant le travail forcé de l'OIT, en 1955, le travail forcé reste pratiqué dans les zones touchées par la présence militaire et en particulier dans les zones frontalières où des combats peuvent toujours sévir. En juin 2000, l'OIT a pris la décision sans précédent de recommander à ses membres (gouvernements, employeurs et syndicats) de réexaminer les liens économiques qu'ils entretiennent avec la Birmanie/Myanmar<sup>3</sup> et de prendre toute action adéquate pour veiller à ne pas encourager le recours répandu et systématique au travail forcé. En novembre 2006, l'OIT a exécuté des plans consistant à renvoyer le gouvernement birman devant la Cour internationale de justice de La Haye en raison de son incapacité à supprimer le travail forcé.

En 1997, la Birmanie/Myanmar a adhéré à l'ANASE. Ce faisant, le gouvernement militaire a été perçu comme suivant une nouvelle voie vers le rapprochement régional. Les relations de la Birmanie/Myanmar avec les membres de l'ANASE ne se déroulent toutefois pas sans frictions. Même s'ils expriment de plus en plus ouvertement leurs préoccupations et leurs critiques, les États membres de l'ANASE s'abstiendront probablement de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Birmanie/Myanmar tant que l'adhésion du pays à l'ANASE ne ternit pas la réputation internationale de l'alliance. Le gouvernement a renoncé à la présidence de l'ANASE en 2006. En 2004, la Birmanie/Myanmar a adhéré au Dialogue Europe-Asie (ASEM).

La Birmanie/Myanmar jouit d'une « zone de confort » avec ses voisins les plus immédiats. La Chine apporte un soutien vital au régime et est son principal allié de défense à qui elle fournit une partie de son matériel militaire et dont elle assure la formation. L'influence économique de la Chine est importante, en particulier dans le nord et l'est du pays. À l'instar de la Chine, l'Inde et le Bangladesh

---

<sup>3</sup> Mesures prises au titre de l'article 3 de la charte de l'OIT.

poursuivent une stratégie visant à promouvoir la stabilité régionale et à s'assurer des avantages économiques, à savoir l'accès aux importantes ressources naturelles birmanes, tout en s'abstenant de critiquer ouvertement la politique intérieure du pays. La Russie fournit, entre autres, des armes. Le Japon suit une approche d'engagement constructif sous la forme de coopération au développement.

## **2.2. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE**

Une évaluation objective des développements économiques birmanes est rendue difficile par la mauvaise qualité des données. Plusieurs indicateurs reposent sur l'application de normes statistiques dépassées. En raison d'un désengagement général de la part des institutions financières internationales et des banques régionales de développement, il n'existe aucune forme fiable de supervision domestique ou externe. Les informations et statistiques officielles fournies par le gouvernement concernant la situation économique et la situation fiscale et monétaire n'apparaissent pas crédibles.

Les taux de croissance à deux chiffres officiels, qui ont été avancés pour les exercices 2000/2001 et 2001/2002, ne reflètent dès lors sans doute pas les réalités de l'économie. Le chiffre officiel de croissance du pays, en 2003, était de 5,1%. Or, conformément aux estimations extérieures, plusieurs chocs sévères qui ont ébranlé l'économie en 2003, à savoir une crise bancaire privée (février 2003) assortie de nouvelles sanctions des États-Unis (juillet 2003) et une interdiction d'exportation de six grandes cultures, dont le riz (décembre 2003), imposée par le gouvernement, ont probablement engendré une contraction réelle de la production économique en 2003 et 2004. La situation fiscale et monétaire reste critique. La pratique consistant à monétiser les déficits fiscaux est au cœur des difficultés macroéconomiques birmanes et engendre des taux d'inflation élevés et des taux d'intérêt réels négatifs.

En dépit de ses grandes ressources naturelles<sup>4</sup>, la Birmanie/Myanmar est un pays pauvre. La corruption, l'ignorance des corrélations économiques et l'isolement sur la scène internationale ont engendré une stagnation économique alors qu'un effort de courte durée vers la libéralisation économique avait été enregistré à la fin des années 1980. En 2003, le PIB par tête était de l'ordre de 179 USD. L'industrialisation en est toujours à un stade embryonnaire et l'agriculture continue à jouer un rôle pivot dans l'économie birmane, représentant environ 60% du PIB du pays. Faisant suite à la politique poursuivie par le gouvernement au cours de la période de 1989-1999, qui visait à revitaliser l'économie après trois décennies de planification centrale, la Birmanie/Myanmar dispose aujourd'hui d'une économie mixte. L'activité du secteur privé s'est développée en se concentrant sur l'agriculture, l'industrie légère et les transports. Le secteur privé reste toutefois dominé par quelques hommes d'affaires auxquels le régime fait confiance et qui emploient souvent des proches des membres haut placés du CEPD. Très inefficaces et fortement dépendantes des subsides d'État, les entreprises publiques dominent les secteurs de l'énergie et de l'industrie lourde. Au lieu d'être encouragés, les investissements étrangers ont été retardés et la perspective d'un redressement semble sombre, reflétant le mauvais climat d'affaires, les boycotts des consommateurs mondiaux et les sanctions imposées par les États-Unis<sup>5</sup>. Le mauvais climat d'affaires, en particulier, a dissuadé les investissements des pays qui n'imposent aucune sanction à la Birmanie/Myanmar tels que la Chine, la Thaïlande et la Corée du Sud. Il en résulte que la plupart des investissements s'effectuent dans l'extraction des ressources naturelles, en particulier le pétrole et le gaz.

---

<sup>4</sup> Les denses forêts de tek tropicales comptent parmi les ressources les plus importantes de la Birmanie/Myanmar. Le pétrole et le gaz naturel constituent la principale rentrée en provenance des exportations officielles. La Birmanie dispose de grandes ressources minérales composées de pierres précieuses et semi-précieuses telles que le jade, le rubis et le saphir. D'autres ressources minérales considérables sont, entre autres, l'antimoine, la barytine, le charbon, le cuivre, l'or, le fer, le plomb, l'amonasite, le gaz naturel, le nickel, le pétrole, l'argent, l'étain, le tungstène et le zinc.

<sup>5</sup> En 2003, les États-Unis ont interdit toute importation en provenance de Birmanie.

Il existe une importante économie illégale, basée sur le trafic de stupéfiants<sup>6</sup>, de gem et de bois. Ce commerce illicite entretient des groupes armés au nombre desquels figurent des groupes ethniques qui ont signé un cessez-le-feu et d'autres qui ne l'ont pas, ainsi que l'armée birmane/myanmar, de sorte que ce problème qui alimente le conflit et stimule en même temps une exploitation insoutenable des ressources est difficile à juguler. Les profits tirés de ce commerce illégal ne sont, en outre, pas « réinjectés en aval de la chaîne » et ne contribuent ni à l'éradication de la pauvreté ni aux moyens de subsistance.

La corruption est systémique aux niveaux politique et économique. Le régime militaire poursuit intentionnellement une politique de clientélisme et attribue des privilèges tels que l'importation de voitures et des licences téléphoniques à des entreprises et membres de famille favorisés. L'environnement réglementaire imprévisible cultive le comportement de recherche de rente à tous les niveaux de l'économie. À une plus petite échelle, la corruption fait partie intégrante d'une stratégie d'adaptation du côté des travailleurs du secteur public compte tenu de leurs salaires inadéquats.

La Birmanie/Myanmar a l'un des niveaux de dépenses publiques les plus faibles au monde (approximativement 4% du PIB). Malgré ce faible niveau, les dépenses excèdent les revenus, ce qui engendre un déficit fiscal. La pression exercée sur les autorités pour réduire encore les dépenses empêche encore tout investissement public dans l'infrastructure humaine et sociale de base, alors que les besoins sont énormes. L'inflation s'élève actuellement à 30%.

Le commerce extérieur de la Birmanie/Myanmar est très réglementé et est marqué par une forte ingérence de l'État visant à conserver les devises étrangères. L'État conserve un monopole sur plusieurs denrées d'exportation clés. Les statistiques du commerce extérieur sont largement considérées comme sous-estimées, étant donné qu'elles ne tiennent pas compte de la valeur des échanges sur le marché noir et des échanges informels aux frontières. Le commerce illicite du bois, de stupéfiants et de pierres précieuses et semi-précieuses n'est pas inclus dans les statistiques, alors qu'il reste relativement important.

Les échanges commerciaux de la Birmanie/Myanmar s'effectuent essentiellement avec les pays voisins, la Thaïlande étant la première destination avec une part d'environ 30% des exportations birmanes. Les autres grandes destinations sont l'Inde, l'UE, la Chine et le Japon. Les exportations sont de plus en plus orientées vers les voisins régionaux et les parts des exportations vers les États-Unis et l'UE déclinent constamment depuis 2001. Les principales sources d'importation sont la Chine, Singapour et la Corée du Sud. L'unique source d'importation la plus importante qui se soit rapidement développée, passant de 21% à 29% en 2005, est la Chine.

Les exportations se composent essentiellement de ressources naturelles et de denrées agricoles telles que le gaz, le bois dur et notamment le tek, les légumineuses et les produits de la pêche, les seuls produits manufacturés exportés en quantités importantes étant les textiles et les vêtements. Le gaz est devenu la seule plus grande source de revenus en provenance des exportations en 2001/2002, étant donné que la production au cours de cette même année a quadruplé suite à l'achèvement de deux grands projets de champs de gaz naturel offshore. La Thaïlande est la principale destination pour les produits de ces champs de gaz. Les exportations de bois durs et notamment du tek ont plus que doublé en 2001/2002 à la suite d'une augmentation du nombre de concessions d'abattage délivrées à des entreprises privées.

Les importations, d'autre part, se concentrent sur les biens d'investissement tels que les machines, les équipements de transport et les matières premières destinées à la manufacture comme les tissus, les

---

<sup>6</sup> La Birmanie/Myanmar est le deuxième plus grand producteur d'opium au monde et est un grand producteur d'amphétamines.

métaux de base et l'huile minérale raffinée. Les importations ont chuté de 10% au cours de l'exercice fiscal 2003/2004, ce qui reflète l'impact des restrictions à l'importation, le resserrement des crédits et l'effondrement des investissements en 2003, ainsi qu'un manque de devises étrangères.

En 1997, l'UE a retiré à la Birmanie/Myanmar les privilèges accordés au titre du SPG à cause de ses pratiques de travaux forcés et a exclu le pays du programme « Tout sauf les armes » qui a été initié en 2001 au profit des pays les moins développés. L'UE reste néanmoins l'une des principales destinations d'exportation avec une part de 9% en 2005. La Birmanie/Myanmar bénéficie régulièrement d'excédents commerciaux bilatéraux avec l'UE.

Les importations de l'UE en provenance de Birmanie/Myanmar se composent essentiellement de textiles et de vêtements, ces produits ayant représenté en 2005 72% des importations de l'UE. Les autres denrées d'importation importantes sont le bois et les produits du bois, les produits de la pêche et les produits à base de légumes. Les exportations vers la Birmanie/Myanmar sont fortement axées sur les produits industriels tels que les machines, les équipements de transport et les produits chimiques, qui représentaient ensemble 64% des exportations.

### 2.3 SITUATION ENVIRONNEMENTALE

La Birmanie/Myanmar est un pays riche en ressources naturelles (terre et eau, biodiversité, minéraux et ressources forestières, dont 60% environ de la réserve naturelle de tek du monde). L'exploitation insoutenable des ressources aggrave toutefois les défis auxquels le pays est confronté dans son développement et entraîne une **dégradation sévère de l'environnement** qui se manifeste, en particulier, par une détérioration de la qualité du sol liée à la surexploitation ou à la mauvaise utilisation des terres par suite d'un déboisement massif. Le pourcentage de déboisement en Birmanie/Myanmar est l'un des plus élevés de l'Asie du Sud-Est (1,4% par an). Ce sont en premier lieu et surtout les forêts de feuillus du pays qui sont défrichées dans le but de faire entrer des devises étrangères au profit tant des militaires que des groupes ethniques en se souciant peu de la préservation à long terme de ces ressources de valeur ou des conséquences sur l'écosystème.

Des pratiques insoutenables d'exploitation minière, d'agriculture et de pêche sont également courantes et conduisent à l'érosion du sol, à la dégradation des terres, à la pollution de l'eau et à la disparition de la biodiversité et des espèces marines. Les personnes qui dépendent le plus des ressources naturelles pour leurs moyens de subsistance n'y ont qu'un accès restreint et leur environnement est de plus en plus dégradé. L'expansion de l'élevage de la crevette endommage les palétuviers et les récifs de Corail de Birmanie. Dans les régions urbaines, les pratiques d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets solides vont de pair avec des problèmes environnementaux.

L'engagement des hauts responsables du gouvernement à garantir des pratiques d'exploitation forestière durables ou à traiter d'autres préoccupations environnementales s'est révélé très limité à ce jour, même si certains ministères ou départements individuels ont fait part de leur intérêt à coopérer avec les donateurs. Or, la gestion équitable des ressources naturelles pourrait contribuer en puissance à l'éradication de la pauvreté et à la prévention des conflits.

Malgré l'existence de programmes et d'activités de protection de l'environnement, mis au point par le régime en collaboration avec les Nations unies, la faiblesse du cadre institutionnel et l'insuffisance des allocations financières gênent tout progrès vers la résolution du large éventail de problèmes environnementaux existant en Birmanie/Myanmar.

### 2.4 ANALYSE DES DEVELOPPEMENTS SOCIAUX

Après des décennies de conflits armés et d'isolement relatif par rapport à la communauté internationale, la Birmanie/Myanmar est de plus en plus à la traîne derrière ses voisins en ce qui concerne les principaux indicateurs socioéconomiques de pauvreté, santé et éducation, se positionnant

à la 129<sup>e</sup> place sur 177 dans l'index de développement humain. Cet héritage, une société hiérarchique et la répression interne ont favorisé un climat de méfiance entre les personnes individuelles et les groupes d'identité et ont donc empêché la création du capital social et le développement d'une société civile. Les minorités ethniques vivant dans les zones frontalières connaissent les situations les plus dramatiques. Ces raisons multiples et complexes sont à l'origine de la grande fragmentation de la société birmane. L'isolement international a contribué à priver de grandes parties de la population de développement économique et social.

Même si l'impasse politique dans laquelle se trouve la Birmanie/Myanmar pouvait se résoudre dans un avenir prévisible, la situation socioéconomique du pays demeure une cause sérieuse de préoccupation. S'il est possible que la Birmanie/Myanmar, selon les agences des NU à Yangon, ne soit pas encore confrontée à une « crise humanitaire » généralisée, le pays souffre d'une pauvreté structurelle profondément enracinée. Tandis que le manque de données fiables empêche toute évaluation précise des progrès vers la réalisation des OMD en Birmanie/Myanmar, des preuves anecdotiques suggèrent qu'à défaut d'une augmentation substantielle de l'assistance extérieure, le pays n'atteindra pas les OMD fixés en 2015.

Les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la population birmane/myanmar ne disposent pas de nourriture en quantité suffisante. Selon les chiffres du gouvernement, en 1997, 37% seulement des ménages jouissaient d'un apport calorique égal ou supérieur aux valeurs journalières recommandées et 56% seulement consommaient des protéines en suffisance. Les déficits en iode, en vitamine A et en fer sont également prédominants, trois quarts des enfants de moins de cinq ans souffrant d'anémie. À peu près un quart des nouveau-nés viennent au monde avec un poids inférieur à la normale et un enfant sur trois de moins de cinq ans souffre de malnutrition modérée à sévère.

Au niveau des ménages, l'insécurité alimentaire résulte essentiellement de la vulnérabilité socio-économique (à savoir de l'accès limité aux finances et aux sources alternatives de revenus non ruraux). La situation politique prédominante en Birmanie/Myanmar a, en outre, un impact négatif sur les groupes ethniques. Les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres s'assortissent de nombreux risques qui limitent les revenus et engendrent une prédominance de l'agriculture de subsistance. Ces ménages évoluent dans un environnement qui subit la forte incidence de chocs et de crises (inondations et sécheresses, pertes de récoltes ou d'animaux provoquées liées à des maladies et à l'application de techniques inappropriées, problèmes de santé des membres de la famille, confiscation des terres par des groupes puissants et pratiques gouvernementales). De nombreux ménages des régions rurales ont un accès limité à la terre, un pourcentage élevé d'entre eux ne possédant que de petites parcelles, tandis qu'un autre grand groupe ne dispose même pas de terres. Dans les régions des Wa et en d'autres endroits de l'État de Shan, la population s'est traditionnellement tournée vers la culture du pavot et la production d'opium afin d'obtenir des revenus supplémentaires leur permettant de faire face aux pénuries alimentaires. Pour de nombreux ménages pauvres, l'engagement de mettre fin à la production d'opium d'ici 2005 implique le tarissement d'une source importante de revenus sans création d'alternatives de gagne-pain.

L'une des préoccupations les plus urgentes du développement en Birmanie/Myanmar à l'heure actuelle est l'épidémie de VIH/sida. De récentes estimations montrent que, d'une manière générale, pas moins de 620 000 personnes seraient infestées. La Birmanie/Myanmar enregistre le troisième taux de prévalence le plus élevé d'Asie ; si le taux de prévalence diminue au Cambodge et en Thaïlande, il augmente en revanche en Birmanie/Myanmar.

La malaria et la tuberculose sont très préoccupantes, bien qu'il soit possible de prévenir ou guérir l'une et l'autre des maladies. Les taux élevés de morbidité et mortalité de la malaria s'expliquent par l'utilisation de médicaments de mauvaise qualité ou périmés, combinée à des mesures de prévention

limitées, ainsi que par la propagation de souches pharmacorésistantes. La tuberculose touche également une part considérable et croissante de la population, qui s'explique notamment par l'épidémie du VIH/sida. Le taux de mortalité chez les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans est très élevé, équivalant respectivement à 76 et 107 décès par 1 000 naissances en vie. Selon les estimations, la Birmanie/Myanmar enregistre environ 130 000 décès d'enfants de moins de cinq ans par an. Dans chacun de ces domaines, la tendance observée au cours des quinze dernières années est à la stagnation, voire à la détérioration.

Les services de santé publique sont de piètre qualité et l'introduction *de facto* du ticket modérateur a contribué à l'aggravation des conditions pour de nombreux segments de la population qui ne peuvent s'offrir des soins de santé adéquats. Des plans quinquennaux officiels ont été élaborés pour le secteur de la santé, mais ils sont lents à mettre en œuvre en raison d'un sous-financement sévère. Quelques progrès ont été réalisés dans l'éradication de la polio, la suppression des troubles liés au déficit en iode et la lutte contre la lèpre.

Le système éducatif se caractérise par un sous-financement et une mauvaise gestion chroniques. Selon l'UNICEF, les investissements publics dans l'éducation ont baissé, passant de 1% du PIB en 1994/1995 à 0,3% en 1999/2000, et comptent aujourd'hui parmi les plus faibles du monde<sup>7</sup>. Une génération après l'autre est privée de la possibilité d'acquérir les aptitudes et capacités requises pour maîtriser les défis du développement auxquels le pays est confronté.

L'un des plus grands défis dans le secteur de l'éducation est le faible taux de rétention des étudiants et d'achèvement des études, la majorité des abandons se produisant au cours de la première année, principalement dans les trois premiers mois de la scolarité. Le nombre d'analphabètes et de semi-analphabètes connaît, dès lors, une augmentation constante ces dernières années. Dans certaines régions rurales frontalières, les enfants issus de groupes ethniques n'ont pas accès à l'école compte tenu de leur isolement géographique, de leur statut de PDI, de la pauvreté familiale ou des conflits ethniques permanents. Lorsqu'ils fréquentent l'école, ces enfants rencontrent des difficultés de communication, étant donné qu'ils ne parlent pas birman. L'investissement public peu important impose aux parents et aux communautés locales l'obligation de mettre leurs maigres ressources en commun et de payer les services éducatifs.

## 2.5 ÉVALUATION DE LA REFORME

Ces dernières années, le gouvernement a fait une tentative prudente de résolution de certaines des questions les plus pressantes, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation. Certaines de ces initiatives ont été soutenues par différentes agences des NU et d'autres donateurs. Mais comme les niveaux d'assistance étrangère restent marginalement faibles et comme le gouvernement réduit les dépenses dans le secteur social, toutes autres perspectives d'amélioration majeure dans les secteurs sociaux semblent limitées. Sans aide extérieure, la perspective du développement socioéconomique global du pays est plutôt sombre et s'assortit de conséquences sinistres pour la population birmane.

Les perspectives d'amélioration économique et de véritable développement social sont limitées si le pays reste coupé du monde et privé en grande partie de l'assistance internationale. Les principaux défis pour l'avenir politique de la Birmanie/Myanmar sont la création par voie de constitution d'un État démocratique et la transition vers un tel État, ainsi que la réconciliation nationale incluant un statut légal garanti pour les groupes ethniques. La situation des droits de l'homme et le rôle de l'armée au sein du gouvernement devront, en outre, être traités afin de garantir à la Birmanie/Myanmar la stabilité politique à long terme.

---

<sup>7</sup> UNICEF, « Child-friendly Schools in Area-Focused Townships in Myanmar » (mars 2003)

Aucune amélioration de la situation économique n'est prévue à moyen terme compte tenu de l'absence de conduite macroéconomique adéquate. La croissance réelle du PIB sera, par ailleurs, encore gênée par les sanctions internationales, une demande domestique apathique, des pénuries importantes d'électricité et une inflation à deux chiffres.

## 2.6 QUESTIONS TRANSVERSALES

Bien que le gouvernement ait déclaré son engagement envers les objectifs du Millénaire pour le développement, ce qui inclut la promotion de l'égalité entre les **sexes** et l'habilitation des femmes, peu d'efforts ont été réalisés vers l'accomplissement de cet objectif. Les femmes ne sont représentées dans aucun des organes décisionnels de haut niveau et la violence des hommes à l'égard des femmes est très préoccupante, en particulier dans les régions frontalières occupées par les minorités ethniques.

Le climat politique qui règne en Birmanie/Myanmar n'est propice ni à la protection des droits de l'homme ni à la bonne gouvernance. La situation est particulièrement décourageante dans les zones frontalières de cessez-le-feu occupées par les minorités ethniques et dans l'État de Rakhine. Avec la reprise de la convention nationale en 2004, les **questions des minorités ethniques** se trouvent à l'avant-plan du processus politique et leurs droits politiques, sociaux et économiques devront être débattus afin de parvenir à un accord sur la constitution et d'évoluer vers la réconciliation nationale. Si un accord est trouvé, il devrait ouvrir la voie vers l'intensification de l'assistance dans les zones frontalières qui ne jouissent encore que d'une paix précaire malgré la signature d'accords de cessez-le-feu de longue durée avec le gouvernement.

La revitalisation et l'habilitation des communautés locales en encourageant le développement d'une **société civile**, incluant des ONG nationales, des organisations à base communautaire, des groupes de femmes et d'autres groupes autonomes, sont des composants essentiels de toute aide à fournir à la Birmanie/Myanmar. Certaines fractions du gouvernement prennent de plus en plus conscience que ces groupes non seulement augmentent la portée, l'efficacité et la durabilité des programmes d'assistance internationale, mais complètent également l'État en offrant des services sociaux supplémentaires et en mobilisant les ressources locales pour le développement.

Les problèmes liés à la **résolution de conflit** ayant des racines très profondes dans le contexte birman, la programmation doit suivre une approche axée sur la sensibilisation aux conflits afin de s'assurer que les interventions n'auront aucun impact négatif sur la dynamique du conflit et conduiront à un processus de réconciliation nationale et à une protection améliorée des droits de l'homme.

La lutte contre le **VIH/sida** a été intégrée en tant que question transversale dans le processus de programmation en analysant les priorités politiques du gouvernement dans le domaine du VIH/sida et de la santé sexuelle et génésique en particulier, ainsi que l'importance du problème en Birmanie/Myanmar.

## 3. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE DE LA CE

### 3.1. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPERATION PASSEE ET PRESENTE DE LA CE

Avant sa révision en octobre 2004, la position commune ne prévoyait qu'une assistance purement humanitaire. Les opérations d'assistance de la CE en Birmanie/Myanmar étaient jusqu'alors très limitées. Les activités de la CE étaient principalement mises en œuvre par le biais du budget de la DG ECHO, de l'instrument d'aide aux populations déracinées et de la ligne budgétaire des ONG. Plus

récemment, des possibilités de financement par le biais d'autres instruments horizontaux pour l'action antimines, la coopération décentralisée et l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) ont été explorées, mais avec un succès limité jusqu'ici. La Banque européenne d'investissement (BEI) n'étend aucun soutien financier à la Birmanie/Myanmar.

Un programme bilatéral de 5 millions EUR visant à soutenir le VIH/sida a été lancé en 2003 en coordination avec d'autres donateurs au titre du programme conjoint des NU pour le VIH/sida. Mis en œuvre par deux agences des NU et quatre ONG, le programme de la CE a déjà eu un impact. Grâce au soutien de MSF-Holland, des médicaments antirétroviraux sont disponibles dans des régions cibles sélectionnées, tandis que des actions de prévention et de traitement ciblent les travailleurs de l'industrie du sexe, les clients et les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI). L'UNICEF soutient les niveaux moins élevés du système sanitaire dans le but de fournir de la nivrapiine aux femmes séropositives dans des hôpitaux et communautés sélectionnés afin de prévenir la transmission de la mère à l'enfant. L'ONUSIDA travaille avec le Comité central de lutte contre l'abus de drogues afin de promouvoir les droits des UDVI, ce qui a débouché sur un environnement d'exploitation nettement amélioré, marqué par l'ouverture de centres de jour et l'initiation par CARE et Médecins du monde de programmes pilotes d'échanges d'aiguilles. Les réseaux de commercialisation sociale de l'ISP assurent la distribution de condoms au niveau quasiment national, tandis que des stratégies de communication de proximité encourageant le changement de comportement ciblent les plus vulnérables, notamment les travailleurs de l'industrie du sexe, les travailleurs migrants, les UDVI et les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes. À la suite également des efforts déployés par l'ISP, il est désormais possible de faire de la publicité pour les condoms par le biais d'un large éventail de médias, dont la télévision depuis 2005, ce qui était impensable lors du lancement du programme en 2003. Ces projets ont montré qu'en dépit du contexte opérationnel de défi, des résultats peuvent être atteints. La nécessité d'interventions accrues en vue de la prévention, du traitement, des soins et du soutien des personnes à risque ou des personnes affectées par le VIH et le sida a également été reconnue.

Le portefeuille actuel de la CE totalise environ 30 millions EUR à travers un large éventail de projets principalement associés à la santé. En plus du programme du VIH/sida, d'autres interventions concernent la malaria et les soins de santé de base. Des projets soutenus par la CE sont exécutés et mis en œuvre par des agences des NU ou des ONG internationales et tout est mis en œuvre pour renforcer la capacité des ONG locales lorsque cela s'avère possible. Certaines agences des NU sont en mesure de collaborer directement avec les partenaires gouvernementaux, ce qui a conduit à des collaborations positives pour les interventions se déroulant aux niveaux municipal et communautaire, ainsi qu'à une compréhension plus large des objectifs de l'aide humanitaire et des questions basées sur les droits. Plusieurs ONG et organisations privées locales ont un potentiel considérable en tant que partenaires opérationnels, mais ont besoin d'un renforcement en termes de gestion et de responsabilité financière. Les partenariats entre les ONG internationales et les ONG locales se sont révélés fructueux pour le partage du savoir-faire technique et de l'expertise de gestion des ONG, d'une part, et l'utilisation des réseaux et des connaissances communautaires des partenaires locaux, d'autre part.

En 2005, les fonds mis à disposition par la DG ECHO à l'intérieur du pays se sont élevés à 6,84 millions EUR, après plusieurs augmentations constantes au cours des trois dernières années. Les interventions se concentrent sur la malaria, les soins de santé primaires et l'alimentation, l'eau et l'assainissement et la protection. L'assistance de la DG ECHO permet à un nombre d'organisations humanitaires d'atteindre des zones très distantes du pays, garantissant ainsi que l'aide atteint quelques-unes des populations les plus vulnérables qui n'ont généralement bénéficié d'aucune assistance internationale auparavant.

Depuis 2000, la CE est le plus grand donateur, offrant une assistance aux populations déracinées de Birmanie/Myanmar en se concentrant initialement sur le rapatriement et la réinsertion des réfugiés de

Rohingya, dans l'État de Rakhine du Nord, et par la suite également sur les PDI vivant dans d'autres parties du pays. 11,5 millions EUR au total ont été alloués aux populations déracinées au cours des années 2004 et 2005 avec des projets se concentrant sur le retour et la réinsertion. Une assistance substantielle a également été fournie aux réfugiés birmans vivant en Thaïlande et au Bangladesh. Le programme vise à traiter la question des moyens de subsistance au profit des personnes déplacées, des réfugiés et des personnes qui rentrent au pays dans une situation socioéconomique et sanitaire très vulnérable afin d'aider à améliorer leur autosuffisance à long terme.

Conformément à la position commune, les interventions de la CE en Birmanie/Myanmar ont eu une portée très limitée, et les activités de la CE ont été canalisées par le biais du système des NU ou d'ONG internationales en collaboration, dans certains, cas avec les acteurs locaux. Cette approche a contribué à certaines améliorations dans des domaines sélectionnés, mais l'assistance globale de la CE s'est avérée jusqu'ici plus réactive que proactive. Le niveau limité de l'assistance offerte par des donateurs a été mis en œuvre en grande partie sous la forme de projets à petite échelle qui étaient dispersés sur plusieurs secteurs et n'étaient parfois pas intégrés dans un cadre de développement stratégique. Même s'il ne fait aucun doute que les projets ont eu un effet positif sur les bénéficiaires directs, leur durabilité à long terme ou leur impact sur le développement global du pays reste difficile à prouver.

L'aide humanitaire fournie à ce jour est toujours très limitée par rapport aux besoins. Plusieurs donateurs hésitent à accroître l'assistance à la population, craignant que l'assistance internationale prolonge la règle militaire en Birmanie/Myanmar. Parallèlement, il est manifeste qu'il existe un besoin urgent de poursuivre une approche plus systématique de la réduction structurelle de la pauvreté dans le cadre de programmes de développement.

Une leçon importante tirée de l'implication de la CE et d'autres donateurs dans le secteur du VIH/sida est que, dans des domaines d'intervention spécifiques, un dialogue politique avec les autorités compétentes s'impose et est même possible et peut conduire à des résultats positifs. À l'avenir, il sera indispensable de rechercher proactivement un dialogue politique sectoriel avec les autorités, ainsi qu'une consultation avec d'autres parties prenantes. Cette leçon va de pair avec la reconnaissance que toute approche nécessite une concentration sur le renforcement des liens et l'intégration d'une « orientation sur le changement » à plus long terme. Le besoin de renforcement du capital social et de la société civile est énorme, étant donné que la plupart des organisations locales n'en sont encore qu'au premier stade de leur existence et ne disposent encore ni des connaissances ni des capacités de réseau ni des ressources nécessaires.

L'engagement de la communauté des donateurs en Birmanie/Myanmar a permis de tirer des enseignements pour l'avenir :

- 1) Le manque d'action effective du gouvernement en faveur de la réduction de la pauvreté en Birmanie/Myanmar requiert des donateurs une approche réaliste avec des objectifs réalisables et une concentration sur des efforts concertés axés sur les plus pauvres et les plus vulnérables. Les mesures restrictives adoptées contre le régime ne doivent pas affecter négativement les populations déjà isolées.
- 2) Les donateurs doivent adopter une approche à long terme pour travailler en Birmanie/Myanmar. Une mésalliance évidente entre les interventions ponctuelles à court terme et l'objectif à long terme de réduction de la pauvreté a eu lieu dans le passé. Les donateurs sont parvenus à faciliter considérablement le travail et la planification des partenaires de mise en œuvre en concluant, le cas échéant, des partenariats pluriannuels. Plus important encore, comme cela a été démontré récemment en ce qui concerne le dépistage volontaire du VIH/sida, le changement politique ne peut être atteint que par le biais d'une campagne continue de soutien appuyé menée auprès du patient par l'intermédiaire des ONG et des NU, ce qui nécessite un horizon de moyen à long terme.

### 3.2. PROGRAMMES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET D'AUTRES DONATEURS

Le **Royaume-Uni** dispose d'un plan national 2004-2006 qui alloue 5 millions de livres sterling par an à quatre secteurs prioritaires : la santé, l'éducation, les moyens de subsistance et les activités de renforcement de la démocratie/société civile. L'**Allemagne** entretient un petit programme de développement qui prévoit le soutien à l'ONU DC et à l'UNICEF, des bourses d'études, la santé et l'éducation primaire. La **France** a offert une assistance bilatérale à des ONG dans le domaine de la santé tout en se concentrant sur des activités dans le secteur de l'éducation et de la culture par le biais du Centre culturel français. La stratégie 2005-2009 de la **Suède** (moyenne de 4-5 EUR par an) se concentre sur le VIH/sida et les épidémies (par le biais de FHAM/3DF), les moyens de subsistance, la démocratie et les droits civils. Son budget humanitaire (environ 4 millions EUR par an) couvre les aspects des réfugiés et de la protection. Le **Danemark** aide les réfugiés dans la zone frontalière comprise entre la Thaïlande et la Birmanie (niveau total de financement en 2006 : 16 millions DKK), en plus de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme (pour un montant de 15,2 millions DKK), et soutient également le secteur de l'éducation (par le biais du programme de l'UNICEF 2006-2010 : 11,6 millions DKK).

La **Chine** offre un soutien substantiel à la Birmanie/Myanmar par le biais d'un allègement partiel de la dette, de prêts à taux réduits et d'une assistance technique, en se concentrant fortement sur la coopération économique et l'infrastructure. Ces dernières années, la Chine a étendu son assistance dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des transports, de l'énergie électrique, de l'éducation, de la santé et du développement des ressources humaines.

Jusqu'en 2003, le **Japon** était le plus grand donateur en Birmanie/Myanmar, mais il a, depuis lors, suspendu son assistance économique. Il fournit cependant toujours une aide humanitaire dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la démocratisation et de la lutte contre la drogue en mettant spécifiquement l'accent sur les groupes ethniques minoritaires et les réfugiés.

L'assistance au développement de la **Thaïlande** à la Birmanie/Myanmar prend la forme de prêts concessionnaires et de subventions au profit de projets d'infrastructure, telle la construction de routes et de ponts, et de projets d'assistance technique, tels le détachement de volontaires, la mise à disposition d'experts et d'équipements thaïs et des activités de formation.

Les **NU** ont une présence active en Birmanie/Myanmar, une fourchette d'agences des NU exécutant des activités dans le pays sous la houlette du PNUD qui assure la coordination. Toutes les agences des NU ont toutefois des missions limitées, plusieurs d'entre elles travaillant sous un mandat restreint à partir de leur siège compte tenu de la situation politique. Le régime limite, en outre, leur couverture géographique. La **Banque mondiale** n'a plus approuvé de nouveaux prêts pour la Birmanie/Myanmar depuis 1987 et n'a pas de présence dans le pays. Le **FMI** exécute des visites annuelles afin d'évaluer la situation économique du pays, mais son travail est sérieusement gêné par l'absence de données économiques officielles fiables. Quant à la **BAD**, elle n'a plus fourni de prêt ou d'assistance technique à la Birmanie/Myanmar depuis 1986/1987.

### 3.3. EFFICACITE DE L'AIDE, COORDINATION ET HARMONISATION

L'expérience de la coordination des donateurs acquise récemment dans le secteur du VIH/sida a prouvé que les mécanismes de financement qui encouragent la coordination, d'une part, et le partage des enseignements tirés, d'autre part, peuvent engager le gouvernement et avoir un impact important sur l'amélioration de l'effort collectif des donateurs. Mais compte tenu de la difficulté d'accéder au maximum aux groupes à risque et de la disponibilité limitée de fonds, les interventions visant à lutter contre l'impact de l'épidémie de VIH/sida ont été très disparates et de portée plutôt limitée. L'épidémie ayant de vastes implications, non seulement nationales, mais aussi régionales, il est

indispensable, pour avoir le plus grand impact possible, que l'approche soit extrêmement ciblée. Les donateurs sont conscients de la nécessité d'apporter une réponse plus programmatique et plus coordonnée.

Pour diverses raisons, la coordination entre les donateurs est particulièrement importante dans un contexte aussi difficile que celui de la Birmanie/Myanmar. En dehors des avantages associés à l'harmonisation en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'aide, la coordination s'impose compte tenu de l'environnement politique. Vu l'absence cruelle de données fiables et la difficulté, voire l'absence, du dialogue politique, les questions structurelles complexes qui sous-tendent la pauvreté en Birmanie/Myanmar ne peuvent être traitées que par une approche stratégique et à long terme, coordonnée entre les donateurs.

Compte tenu des montants limités de l'assistance internationale<sup>8</sup> qui ont été mis à la disposition de la Birmanie/Myanmar jusqu'ici et du nombre restreint de partenaires d'aide au développement dans le pays, une grande occasion de créer un système efficace pour la coordination des donateurs se présente. Soutenue par les États membres de l'UE et diverses agences des NU, la Commission européenne est en mesure de poursuivre considérablement ce processus. Le bureau de la DG ECHO à Yangon, qui a été inauguré en octobre 2005, encouragera également la coordination.

#### **4. LA STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

##### **4.1. JUSTIFICATION DE LA REPONSE ET DU CHOIX DES SECTEURS FOC AUX**

La Birmanie/Myanmar est confrontée à d'énormes défis de développement et est loin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Même si des stratégies sectorielles de base ont été développées dans certains secteurs, le gouvernement n'a la capacité ni financière ni technique d'exécuter ces stratégies.

La décision de développer un cadre stratégique pour l'assistance de la CE à la Birmanie/Myanmar, accompagné d'une augmentation substantielle de l'assistance, permettra à la CE d'évoluer en partant d'une réponse essentiellement réactive aux besoins de développement du pays vers une approche proactive.

Compte tenu des montants relativement faibles de l'assistance étrangère qui ont été déployés jusqu'ici en faveur de la Birmanie/Myanmar et des capacités limitées existant sur le terrain au niveau tant central que local dans la quasi-totalité des secteurs, le programme d'assistance de la CE devra être soutenu par des ressources humaines adéquates. Vu que ni la Banque mondiale ni la BAD ne disposent d'un programme national et vu que le PNUD opère en Birmanie/Myanmar sous un mandat limité, la Commission européenne et les États membres de l'UE actifs dans le pays auront à leur disposition une possibilité unique de contribuer de manière significative à la coordination des donateurs et au dialogue de politique sectorielle avec les autorités. La CE agira pour ce faire en étroite coopération avec les NU et aidera à positionner celles-ci en tant que voix neutre du développement et de la réduction de la pauvreté en Birmanie. En conformité avec la position commune, la CE saisira les possibilités disponibles pour promouvoir les droits de l'homme, la bonne gouvernance et la démocratie dans le cadre de la mise en œuvre du programme et du dialogue de politique sectoriel avec les autorités.

---

<sup>8</sup> En 2004, l'aide par tête s'élevait à environ 2,50 USD contre 35,30 USD et 50,30 USD respectivement au Cambodge et au Laos.

Une concentration sur un nombre limité de secteurs permettra à la CE de contribuer de façon significative à un dialogue sur les politiques sectorielles avec les ministères concernés et d'autres donateurs même si le soutien de la CE doit être mis en œuvre par le biais d'organisations internationales, d'ONG et de la coopération décentralisée avec les administrations civiles locales conformément à la position commune.

Bien que la situation humanitaire soit sinistre dans l'ensemble du pays, les populations des territoires zones occupées par les minorités ethniques à la frontière birmane et dans la zone aride sont particulièrement vulnérables. Le manque de revenus et une pénurie d'actifs économiques au niveau domestique sous-tendent plusieurs des problèmes les plus urgents qui sont à l'origine de la pauvreté en Birmanie/Myanmar, dont l'insécurité alimentaire, l'endettement croissant, la mauvaise situation sanitaire et les piètres résultats en matière d'éducation. Ces facteurs contribuent également aux problèmes sociaux tels que la culture de l'opium et l'usage de drogues.

Le secteur de l'éducation est en très mauvais état, ce qui résulte d'un nombre élevé d'abandons scolaires et de taux décroissants d'alphabétisation. Cette tendance dangereuse doit être inversée afin de permettre au pays d'acquérir les aptitudes et les capacités requises pour maîtriser les défis développementaux auxquels il est confronté.

La Birmanie est, en outre, confrontée à une situation d'urgence en matière de santé publique, associée au VIH/sida, à la tuberculose et à la malaria. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria (FMLSTM) avait approuvé trois subventions pour un montant total de 98,5 millions USD jusqu'en avril 2007, mais il a mis fin à ses opérations en Birmanie/Myanmar fin 2005. La perte liée aux ressources financières met en péril la poursuite d'importants programmes de santé publique qui ont été mis en œuvre en Birmanie/Myanmar avec des résultats positifs. Plusieurs donateurs ont, dès lors, témoigné d'un intérêt sérieux pour l'examen de leur contribution au secteur de la santé afin de compenser partiellement la perte découlant du FMLSTM.

Vu le potentiel d'éducation et de santé en tant que forces motrices de la réduction de la pauvreté et les très bons résultats enregistrés par la Commission européenne dans ces domaines, **la stratégie CE-Birmanie/Myanmar pour 2007-2013 sera axée sur deux secteurs de concentration : l'éducation et la santé.**

Ces deux secteurs offrent un bon potentiel de coordination avec d'autres donateurs, fournissant ou envisageant le soutien aux mêmes zones et initiant un dialogue politique sectoriel avec le gouvernement sur la base de plans nationaux qui existent tant pour la santé que pour l'éducation. Les avantages qui découlent de la fourniture d'une assistance à ces secteurs seront directement acheminés vers la population birmane défavorisée et contribueront à l'amélioration des principaux indicateurs de développement social.

Compte tenu de la situation politique, la gouvernance constituera une préoccupation majeure lorsqu'il s'agit d'exécuter les programmes de développement. La bonne gouvernance devrait être traitée comme une question transversale et les programmes d'assistance de la Commission doivent intégrer systématiquement la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. Toutes les interventions devraient examiner les possibilités d'aider à renforcer la capacité des parties prenantes locales, des communautés locales et des organisations. Nonobstant le manque de données fiables dans de nombreuses régions, l'objectif poursuivi consistera à inclure systématiquement les données ventilées par sexe et par ethnie dans tous les programmes soutenus par la CE. Les volets se rapportant à la protection de l'environnement seront intégrés non seulement dans les interventions, où ils soutiendront les moyens de subsistance durables, mais aussi dans d'autres domaines du programme, le cas échéant.

Les risques importants susceptibles d'influencer négativement la réalisation des objectifs et l'impact de l'assistance de la CE sur les programmes exécutés en Birmanie/Myanmar sont les suivants :

- Des régions d'intervention peuvent être entièrement ou partiellement considérées comme malsaines à la suite d'un conflit violent susceptible de forcer le retrait du personnel international.
- L'accès à des fins de surveillance du projet pourrait ne pas toujours être garanti.
- Le gouvernement pourrait devenir hostile aux donateurs étrangers ou à la présence d'ONG dans le pays.
- Le gouvernement pourrait recueillir les bénéfices ou s'approprier la légitimité résultant de la mise en œuvre et de l'impact des programmes d'assistance de la CE en Birmanie/Myanmar.
- La capacité d'absorption à l'échelon du pays pourrait se révéler insuffisante compte tenu du nombre limité de partenaires de mise en œuvre et de difficultés de mise en œuvre.

Le programme doit, dès lors, être conçu de façon à intégrer un système adéquat de gestion du risque et un contrôle rigoureux sur le terrain afin de minimiser l'incidence potentielle sur les opérations d'assistance de la CE.

## **4.2 PRINCIPAUX SECTEURS DE CONCENTRATION**

### **4.2.1 Secteur de concentration n° 1 : éducation**

L'éducation est un secteur clé pour le développement social et économique durable et pose donc les fondations dont a besoin un pays pour combattre la pauvreté en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'éducation est également importante pour sensibiliser davantage à la protection de l'environnement et à l'utilisation durable des ressources naturelles, ce qui est vital pour le développement économique et social de la Birmanie/Myanmar.

Comme indiqué ci-dessus, l'éducation primaire universelle est loin d'être atteinte quoi qu'en disent les chiffres officiels<sup>9</sup>. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données spécifiques<sup>10</sup>, les preuves empiriques attestant des défis sont nombreuses. Le système de l'éducation fondamentale est marqué, en particulier, par une mauvaise gestion et un sous-financement à outrance, allant de pair avec des gaspillages et une mauvaise planification. Ces lacunes sévères sont à l'origine des pourcentages trop faibles de rétention d'étudiants : plus de la moitié des enfants abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire. Sur le plan socioéconomique, les individus qui ont abandonné l'école en ayant peu d'aptitudes, voire aucune aptitude, courent un risque élevé d'être exposés au travail des enfants, à l'exploitation et aux abus sexuels et aux trafics. La recherche de voies largement acceptables pour gérer la problématique de la diversité linguistique est un défi de taille dans les régions abritant des minorités ethniques.

Des actions immédiates doivent être prises afin d'inverser cette tendance et d'empêcher la perte d'une autre génération sur le plan éducatif. Le plan d'action national du gouvernement pourrait servir de cadre pour la réforme du secteur de l'éducation pour autant qu'il soit doté des ressources financières nécessaires. Si l'éducation dans son ensemble reste un domaine de préoccupation, la priorité devrait

---

<sup>9</sup> UNICEF, « Childhood Under Threat – The State of The World's Children 2005 » (2004) : reflète les chiffres officiels : taux d'alphabétisation des adultes en 2000 : 89 hommes/81 femmes ; taux d'inscription dans l'enseignement primaire (net, 2002) : 82h/82f ; taux d'inscription dans l'enseignement secondaire (brut, 2002) : 41h/38f.

<sup>10</sup> Les chiffres du gouvernement sur ce point ne sont manifestement pas fiables : en 2003, le CEPD revendiquait l'existence de plus de 40 000 écoles fondamentales dans l'ensemble du pays et une augmentation du taux d'inscription des enfants scolarisables au cours de l'année académique 2002-2003 jusqu'à un peu plus de 93%.

être accordée à l'éducation fondamentale, notamment au développement de la petite enfance, à la scolarité primaire et à l'éducation informelle, ainsi qu'au développement de ressources humaines pour lutter contre les abandons scolaires.

Au vu de ce qui précède, l'assistance de la CE devrait se concentrer sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et de l'achèvement de la scolarité primaire ainsi que sur le soutien des services éducatifs au niveau local dans le but de parvenir à l'éducation fondamentale équitable qui encourage le droit à une éducation de qualité pour les enfants de Birmanie/Myanmar.

Les principaux objectifs de l'intervention de la CE seront les suivants :

- Améliorer l'accès à l'éducation en se concentrant sur l'amélioration des méthodes d'enseignement et d'apprentissage (apprentissage centré sur l'enfant) par la fourniture d'un matériel d'enseignement/apprentissage de qualité et de l'infrastructure de base au profit des écoles et des enfants nécessiteux dans les régions vulnérables ;
- Atteindre les enfants déscolarisés et éviter d'autres abandons scolaires en développant l'éducation non formelle et en renforçant le développement des ressources humaines (par exemple, par l'éducation et la formation professionnelles adéquates) au profit des jeunes en décrochage scolaire ;
- Accroître l'accès à des programmes de qualité pour la petite enfance ; et
- Renforcer la planification et le contrôle de l'enseignement par l'amélioration des outils de planification et de contrôle.

#### **4.2.2. Secteur de concentration n° 2 : santé**

Les dépenses publiques par habitant dans le domaine de la santé sont insignifiantes. Le système de santé publique est, dès lors, en très mauvais état. Les infrastructures sanitaires ne disposent ni du personnel qualifié ni des équipements et fournitures médicales de base nécessaires pour faire face aux besoins de la population birmane. Ceux et celles qui vivent dans des zones rurales, distantes et frontalières n'ont souvent pas accès aux services de santé fondamentaux. Un soutien considérable sera nécessaire pour renforcer le système de santé publique, améliorer la qualité de la fourniture de services de santé privés et soutenir l'implication de la société civile dans le secteur de la santé en vue d'en étendre la portée aux populations de ces zones retirées.

Des plans publics quinquennaux de lutte contre les principaux défis de la santé publique existent. La malaria, la tuberculose et le VIH/sida sont les trois premières maladies prioritaires traitées dans le plan national de la santé. Toutefois, l'étendue et l'ampleur de leur mise en œuvre sont souvent limitées en raison d'un sous-financement chronique, ce qui a pour effet que les services de santé publique sont insuffisants tant en quantité qu'en qualité.

Les interventions de la Commission dans le domaine de la santé se concentreront, par conséquent, sur la lutte contre les trois principales maladies transmissibles, tandis qu'une attention pourrait être accordée à l'avenir au soutien des activités en se concentrant sur la santé génésique, le PEV<sup>11</sup> et la santé environnementale. La CE devrait privilégier le renforcement des services de santé de base afin de

---

<sup>11</sup> Programme élargi de vaccination

faire face aux énormes besoins des groupes pauvres et défavorisés de la population vivant dans les zones distantes.

Dans le domaine du VIH/sida, les interventions de prévention devraient cibler les groupes à haut risque (usagers de drogues par voie intraveineuse, travailleurs de l'industrie du sexe et hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) à des « endroits névralgiques » identifiés, afin de prévenir la propagation de l'épidémie au sein de la population générale. Une assistance permanente devrait également être offerte en vue de soigner et soutenir les personnes atteintes du VIH/sida et les membres de leur famille en augmentant l'accès aux services volontaires de consultation et de dépistage et en améliorant l'offre de médicaments antirétroviraux et de traitement pour combattre les infections opportunistes, en particulier la tuberculose. Les aspects des droits de l'homme devraient également être traités en mettant particulièrement l'accent sur le plaidoyer. Les efforts visant à réduire la mortalité liée à la malaria devraient se concentrer sur l'extension de l'accès aux filets de lit traités par insecticide et sur le diagnostic et le traitement de qualité de la malaria.

Toutes les interventions devraient présenter des volets détaillés de renforcement des capacités au profit des partenaires de mise en œuvre locaux. Une coordination étroite et, le cas échéant, une action concertée avec d'autres parties prenantes (donateurs et agences d'exécution) seront essentielles pour garantir la cohérence des interventions et améliorer l'effet de levier en vue du dialogue politique avec le gouvernement.

#### **4.3. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES REGIONAUX ET THEMATIQUES**

Les activités thématiques s'inscrivent dans l'alignement des objectifs stratégiques poursuivis par la Commission en vertu du DSP et constituent une partie du dialogue de la politique sectorielle avec la Birmanie/Myanmar. Ces activités thématiques sont destinées à être exécutées par les acteurs de la société civile par le biais d'appels de propositions et seront mises en œuvre en même temps que les activités prévues au titre du présent DSP.

Des fonds libérés au titre des programmes thématiques ci-après seront fournis en plus des ressources mises à disposition dans le cadre du programme indicatif pluriannuel (PIP).

**Démocratie et droits de l'homme :** l'objectif poursuivi consistera à stimuler le développement et le renforcement d'une société civile en vue de faciliter la réconciliation nationale et une transition pacifique vers la démocratie en Birmanie/Myanmar. La stimulation des droits des groupes marginalisés ou vulnérables, y compris des groupes ethniques minoritaires, encouragera, en outre, une culture des droits de l'homme en Birmanie/Myanmar. Les normes démocratiques d'intégrabilité et de participation des femmes, des minorités ethniques et des minorités religieuses devront être encouragées.

**Migration et asile :** l'objectif poursuivi sera la protection des droits et des moyens de subsistance des personnes déplacées vivant en Birmanie/Myanmar, en particulier en des personnes provenance des régions occupées par les minorités ethniques. Une assistance sera également offerte en vue de faciliter la réintégration des personnes déplacées et des personnes rentrant en Birmanie/Myanmar en provenance de pays voisins.

**Développement humain et social :** l'objectif poursuivi sera le soutien d'actions en conformité avec la réalisation des OMD dans le domaine de la santé, de l'éducation et du genre, en particulier en ce qui concerne les populations vivant dans des régions distantes et mal desservies. S'agissant de la santé, un soutien sera accordé aux actions permettant d'améliorer la santé maternelle, de réduire la mortalité infantine, d'améliorer la santé génésique et sexuelle, ainsi que les droits des jeunes, et d'améliorer les conditions d'hygiène environnementale. S'agissant de l'éducation, les activités incluront des actions

visant à améliorer l'accès à l'éducation primaire au profit des enfants vivant dans des zones éloignées et inaccessibles, en particulier des filles et des enfants d'origine ethnique. L'accès aux possibilités d'éducation non formelle et de formation visant à améliorer la génération de revenus, en particulier au profit des femmes, sera examiné. Un soutien sera fourni aux orphelins et aux enfants vulnérables affectés par le VIH/sida, et des mesures adéquates devraient être envisagées afin d'empêcher le trafic des êtres humains, et en particulier celui des jeunes filles et des femmes, à des fins d'exploitation et de travail sexuel commercial.

**Développement des acteurs non étatiques :** l'objectif poursuivi sera le renforcement de la société civile et l'intensification de la participation communautaire en vue d'améliorer la contribution des acteurs non étatiques locaux au processus de développement. Dans l'environnement difficile de la Birmanie/Myanmar, le renforcement des capacités des acteurs locaux à l'échelle du village est indispensable afin d'améliorer la fourniture de services de santé et d'éducation et d'étendre la portée de ceux-ci aux populations pauvres des zones éloignées.

**Sécurité alimentaire :** l'objectif sera de traiter les questions de sécurité alimentaire et de promouvoir les possibilités de ressources durables au profit des groupes les plus vulnérables de la population, en particulier dans les situations d'urgence. Un soutien sera, en outre, offert pour faciliter la recherche visant à améliorer la disponibilité de données fiables concernant la vulnérabilité en Birmanie/Myanmar. Des approches innovatrices permettant de promouvoir la résistance et les stratégies d'adaptation et de traiter la vulnérabilité seront financées. Des besoins particuliers existent dans les régions de Birmanie/Myanmar où la culture du pavot contribue, de manière significative, aux revenus du ménage et où les agriculteurs issus de minorités ethniques vulnérables risquent de souffrir d'une perte de revenus par suite de la décision qu'a prise le gouvernement d'interdire la production d'opium à partir de juin 2005. Afin d'éviter une crise humanitaire, ces effets doivent être réduits par des programmes alternatifs de développement qui créeront des alternatives viables de production de revenus. Parallèlement, des encouragements doivent être offerts afin d'encourager les agriculteurs à opter pour des moyens de subsistance alternatifs en cessant de dépendre de l'opium pour leur survie. Dans les zones géographiques autres que celles qui sont affectées par l'interdiction de l'opium, soutenir les moyens de subsistance durables pour les groupes vulnérables de la population est également perçu comme un élément crucial pour faire progresser le développement humain. L'assistance de la CE devrait se concentrer sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la fourniture de services de base et la promotion d'activités alternatives de production de revenus par le biais d'une action basée sur la communauté tout en renforçant les capacités et en habilitant les communautés rurales.

La Birmanie/Myanmar pourra également bénéficier de certains des programmes à l'échelle asiatique et obtenir une assistance par le biais de l'instrument destiné aux personnes déracinées et en provenance de la DG ECHO.

La Commission s'efforcera de maximiser la cohérence de ces interventions avec les initiatives bilatérales afin de promouvoir l'efficacité et l'efficacité de l'aide.

Les activités exécutées dans le domaine de l'enseignement supérieur seront financées dans le contexte de la programmation régionale pour l'Asie. L'objectif principal de l'enseignement supérieur en Asie est de promouvoir la capacité de coopération internationale des universités dans les pays tiers en facilitant le transfert du savoir-faire et des bonnes pratiques dans le domaine de la mobilité des étudiants et du personnel académique. La Commission européenne contribuera au financement d'un programme de mobilité entre les universités européennes détentrices de la charte Erasmus et les universités des pays tiers, qui complétera les programmes existants au niveau de l'enseignement supérieur. Les types de mobilité à financer sont les suivants :

- pour les étudiants : le mastère, le doctorat et les possibilités de mobilité postdoctorale ;

- pour le personnel académique : les échanges à des fins d'enseignement, de formation pratique et de recherche. Les activités de coopération dans l'enseignement supérieur seront financées dans le cadre de la programmation régionale pour l'Asie et l'Amérique latine.